



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DÉCEMBRE 2020

RÉUNI PAR VISIO CONFÉRENCE

Présent(e)s : Nicolas MARAIS, Béatrice PETIT, David DROULLON, Yannick PETIT, Didier LEBLANC, Christelle INDRILIUNAS, Gilles ZMUDA, Laurent HOTTIN, Lucie VECCHIO, Fabrice MAHIEU, Nadia CONFAIS, Philippe LEMAITRE, Camille DAVION, Didier DUTOT, Jean-Luc LIGUORI, Patrick OSOUF, Olivier SAUVAGE, Sylvie DELAVALLEE, Marjorie MOREAU, Patrick BORDEAU, Philippe LEBRUN, Jean Pierre ADELIN, Patrick DEMAIRE, Valérie PECHEUR et Gérard VOLPATTI.

Invités : Hervé VIGOR, Jessica BARBIER, Marc FERRON, Laëtitia HARLE et Éric ROBIN.

Excusés : Catherine GAUCHET, Mathilde DESMEULLES, Anne RUECHE, Anne LECOINTRE et Jessica BARBIER.

Soit 25 votants (sur 29 membres). Le quorum prévu à l'article 12.2 du règlement de la LNHB étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 20h00.

Ordre du jour

- 1) Résolution 1 : renoncement au délai convocations CA et BD pendant la crise sanitaire
- 2) Résolution 2 : Reconduction de l'indemnité attribuée au Président de la Ligue sur l'olympiade 2020 / 2024
- 3) Crise sanitaire et perspectives reprise sportive
- 4) Membres de la Normandie au sein des Commissions et Pôles FFHANDBALL
- 5) Désignation du cabinet ou organisme en charge des salaires et du social validé en BD
- 6) Présentation des statistiques licences en Normandie
- 7) Résolution 3 : Validation des membres de la cellule intégrité et lutte contre les discriminations
- 8) Résolution 4 : Validation des membres de l'axe développement de la féminisation
- 9) Résolution 5 : Validation de la composition de la Commission médicale territoriale
- 10) Point financier au 30 novembre avec projection au 31 décembre 2020
- 11) Information concernant le prélèvement fédéral sur les licences
- 12) Résolution 6 : décision sur les adaptations à mettre en place par la Ligue sur le 2^{ème} tiers à facturer aux clubs
- 13) Résolution 7 : Validation du COPIL Territorial pour la mise en place d'un plan fédéral d'accompagnement des clubs
- 14) Point sur les PPF : regroupements territoriaux IC, compétitions Inter Pôles et Inter Ligues
- 15) Présentation des perspectives de reprise des compétitions régionales jeunes et adultes
- 16) Point CTA sur les différentes réunions visio sur les JA, JAJ et accompagnateurs territoriaux
- 17) Point ITFE sur la continuité des formations en visio
- 18) Cellule intégrité présentation de la stratégie à mettre en place suite aux différentes réunions fédérales
- 19) Axe féminisation : présentation et échange sur la stratégie 2021
- 20) Pôle Développement :
 - Point sur les services civiques validés
 - Présentation des avancées dans la construction du nouveau site internet
 - Information report du Normandie Avenir du 13 au 16 mai 2021
- 21) Information relative au match France / Serbie

En préambule, le Conseil d'Administration félicite l'ensemble des joueuses ainsi que le staff de l'équipe de France féminine pour son parcours remarquable lors de cet Euro 2020 et qui vient de se qualifier pour la finale après avoir gagné contre la Croatie en demi-finale. Nous serons toutes et tous derrière notre écran de télévision dimanche pour les encourager à conserver leur titre acquis en France en 2018.

1) Résolution 1 : renoncement au délai de convocation prévu à l'article 8.1 du Règlement Intérieur pour les CA et BD pendant la crise sanitaire

Compte tenu de l'urgence consécutive à la crise sanitaire, le Conseil d'Administration de la Ligue de Normandie de Handball, à l'unanimité des votants, renonce au délai de 15 jours pour le présent Conseil d'Administration et pour tous les Conseils d'Administration et Bureaux Directeurs qui seront convoqués durant cette période exceptionnelle et accepte de délibérer sur toutes les questions figurant à l'ordre du jour.

2) Résolution 2 : Reconduction de l'indemnité attribuée au Président de la Ligue sur l'olympiade 2020 / 2024

Le Conseil d'Administration à l'unanimité des votants, valide la reconduction de l'indemnité attribuée au Président de la Ligue en exercice sur le mandat en cours et sur la période 2020/2024. Le montant reste identique à celui adopté lors du Conseil d'Administration du 25 avril 2014, à savoir une indemnité de 840 € brut par mois sur une période de 11 mois par an, calculée de la manière suivante : 70 heures supplémentaires mensuelles au-delà des 50 heures de bénévolat normal, multipliées par un taux horaire de 12 €.

3) Crise sanitaire et perspectives de la reprise sportive

Une dérogation obtenue par la Ministre des Sports autorise la reprise de la pratique du Handball encadrée en gymnase sans limitation du nombre d'encadrant depuis le 15 décembre 2020. Un protocole de reprise a été diffusé aux clubs par la FFHANDBALL le 14 décembre 2020. Les déclinaisons sanitaires des décisions applicables pour le sport du 28 novembre 2020 au 20 janvier 2021 ont également été diffusées le 15 décembre 2020. *Ces documents sont joints au PV.*

La pratique "encadrée" sans contact et sans limitation de nombre est **AUTORISEE** pour les mineurs en gymnase. La reprise des entraînements adaptés sur les catégories jeunes est possible depuis le 15 décembre 2020.

Le Président de la Ligue remercie les nombreux clubs qui ont communiqué sur la reprise ainsi que sur l'organisation de stages pendant les vacances de Noël.

4) Membres de la Normandie au sein des Commissions et Pôles de la FFHANDBALL

Voici les élus de la Normandie membres des Commissions fédérales validées par le Bureau Directeur fédéral à ce jour.

Jury d'Appel : Anne RUECHE

Commission Réclamations et Litiges : Jean-Luc LIGUORI

Commission Sportive : Patrick DEMAIRE

Commission Médicale : Gilles ZMUDA

Commission de Discipline : Lucie VECCHIO et Bernard CAILLAUD

CNCG : Béatrice PETIT

Commission Nationale Arbitrage : Yannick PETIT

Pôle Fédéral Beach Handball : Nicolas MARAIS

Commission Statuts et Règlements secteur CMCD : Olivier SAUVAGE

Désignation du Président de Comité au sein du Conseil du Territoire National

Lors du Conseil du Territoire Normand qui s'est déroulé le mercredi 9 décembre 2020, avec la présence des 5 Présidents des Comités et du Président de la Ligue, Jean-Pierre ADELIN – Président du Comité de l'Eure a été désigné pour représenter les Comités de la Normandie au sein du Conseil du Territoire National. Nicolas MARAIS – Président de la Ligue siègera également dans cette instance fédérale.

5) Désignation du cabinet ou organisme en charge des salaires et du social validé en BD

La Ligue a sollicité 3 prestataires :

- CODEA Manche
- Cabinet expert-comptable Thierry BLOQUET
- Groupe PTBG - Eric CORTEVILLE

Après réception des propositions de devis, des réunions en visio conférence ont été organisées la semaine dernière avec chacun des prestataires. La Ligue était représentée par Didier LEBLANC, Christelle INDRILUINAS et Chantal TAMPERE.

A l'issue de ces échanges, le Bureau Directeur a validé la proposition du cabinet PTBG – Éric CORTEVILLE, cette dernière sera effective à compter du 1^{er} janvier 2021.

6) Présentation des statistiques des licences en Normandie

Anne RUECHE a réalisé un point détaillé des licences qualifiées à la date du 8 décembre 2020 pour la Ligue et les 5 Comités. Au niveau de la Ligue, il y a une baisse de 19,2 % avec 15.963 licences qualifiées contre 19.738 à la même date sur la saison dernière. Cette baisse est constatée sur l'ensemble des Comités.

Comité 14 : 3.503 licences qualifiées au 8 décembre 2020 contre 4.098 au 8 décembre 2019, soit une baisse de 14,6 %.

Comité 27 : 2.272 licences qualifiées au 8 décembre 2020 contre 3.363 au 8 décembre 2019, soit une baisse de 32,5%.

Comité 50 : 3.804 licences qualifiées au 8 décembre 2020 contre 4.499 au 8 décembre 2019, soit une baisse de 15,5 %.

Comité 61 : 978 licences qualifiées au 8 décembre 2020 contre 1.252 au 8 décembre 2019, soit une baisse de 21,9 %.

Comité 76 : 5.403 licences qualifiées au 8 décembre 2020 contre 6.522 au 8 décembre 2019, soit une baisse de 19,2 %.

Anne RUECHE va réaliser un état détaillé des licences qualifiées pour l'ensemble des clubs à la date du 31 décembre 2020.

7) Résolution 3 : Validation des membres de la cellule intégrité et lutte contre les discriminations

Chaque Comité a proposé un binôme qui permettra de composer cette cellule intégrité avec un relais dans chaque département.

Composition de la cellule intégrité et lutte contre les discriminations :

Philippe LEMAITRE : Elu référent Territorial

Eric ROBIN - CTF coordinateur ITFE : Salarié référent territorial

Comité 14 : Patrick OSOUF et Lucie CASTEL

Comité 27 : Jean-Pierre ADELIN et Anne-Marie GEROME

Comité 50 : Philippe LEBRUN et Christelle INDRILUINAS

Comité 61 : Patrick BORDEAU et Renaud GOUE

Comité 76 : Jean-Luc LIGUORI et Isabelle ROUSSEL

Le Conseil d'Administration de la Ligue de Normandie de Handball, à l'unanimité des votants, valide la composition de la cellule intégrité et lutte contre les discriminations.

Comme pour les réunions des Commissions, la Secrétaire Générale sera invitée aux réunions de cette cellule.

8) Résolution 4 : Validation des membres de l'axe développement de la féminisation

Des membres doivent être désignés par les Comités. La composition de cet axe sera validée lors du prochain Conseil d'Administration.

9) Résolution 5 : Validation de la composition de la Commission médicale territoriale

Elle sera validée sur proposition de Gilles ZMUDA médecin de la Ligue lors d'un prochain Conseil d'Administration.

10) Point financier au 30 novembre 2020 avec projection au 31 décembre 2020

Une réunion en visio conférence a été organisée le 15 décembre 2020 en présence de Didier LEBLANC, Christelle INDRILUINAS membres du BD et Chantal TAMPERE personnel du service comptabilité afin d'apporter des explications précises aux administrateurs sur le compte de résultats de la Ligue au 30 novembre 2020 avec une projection au 31 décembre 2020.

Didier et Christelle apportent les informations sur ce compte de résultat. Cette situation permet de communiquer des indications précises sur la situation financière 2020 de la Ligue qui a connu des évolutions importantes à cause de la crise sanitaire. Une version définitive de ce compte de résultat clôturé sera bien entendu présentée début 2021.

11) Information concernant le prélèvement fédéral sur les licences

Le Président informe les administrateurs qu'à la suite de la décision du Bureau Directeur fédéral du 4 décembre 2020, la FFHB a mis en œuvre immédiatement la régularisation des factures pour les licences et les mutations sur la base des volumes réels au 30/11/2020 adressées aux Ligues.

Le service comptable de la FFHB a réalisé :

- 1) un avoir global de la facturation d'origine des licences
- 2) un avoir global de la facturation d'origine des mutations
- 3) une nouvelle facturation des licences sur la base des volumes au 30/11/2020
- 4) une nouvelle facturation des mutations sur la base des volumes au 30/11/2020
- 5) imputé les 3 premiers prélèvements effectués (sur la base des volumes N-1) sur la nouvelle facture des licences

12) Résolution 6 : Décision sur les adaptations à mettre en place par la Ligue sur le 2^{ème} tiers des licences et mutations à facturer aux clubs

Concernant la facturation des licences et mutations aux clubs (indexation part Ligue) sur la saison 2020/2021, le Conseil d'Administration de la Ligue de Normandie de Handball, à l'unanimité des votants, valide le fait que le service comptabilité de la Ligue procède de la même façon sur la facturation du 2^{ème} tiers aux clubs prévue en janvier 2021. Cette facturation sera donc basée sur une situation réelle des licenciés dans les clubs au 31 décembre 2020.

13) Résolution 7 : Validation du COPIL Territorial pour la mise en place d'un plan fédéral d'accompagnement des clubs

Au sein de la FFHandball, sous la responsabilité de la Commission des finances, un plan d'accompagnement des clubs va être mis en place par la FFHB.

Sabine DUREISSEIX, Présidente de la Commission des finances demande aux Ligues de constituer une Commission en y incluant des membres des Comités et d'envoyer le nom et les coordonnées du Référent Territorial qui animera cette Commission.

La FFHB va également communiquer prochainement un questionnaire qui devrait servir de base d'analyse de la Commission territoriale.

Dans le même esprit que le COPIL Territorial ANS, le Président de Ligue propose aux Administrateurs la composition suivante :

Référente auprès de la FFHB : Laëtitia HARLE – Chargée de développement

Composition de cette Commission : Nicolas MARAIS (Président LNHB), Patrick OSOUF (Président 14), Jean Pierre ADELIN (Président 27), Philippe LEBRUN (Président 50), Patrick BORDEAU (Président 61), Jean-Luc LIGUORI (Président 76), Lucie CASTEL (Chargée de développement 14) et Michael LETESSIER (Chargé de développement 50).

Ainsi la composition permettra de travailler en lien étroit avec les Comités et d'avoir une proximité avec les clubs.

Le Conseil d'Administration de la Ligue de Normandie de Handball, à l'unanimité des votants, valide la composition de ce COPIL Territorial pour la mise en place d'un plan fédéral d'accompagnement des clubs.

14) Point sur les PPF : regroupements territoriaux Inter Comités, compétitions Inter pôles et Inter Ligues

Les Inter Pôles féminins se dérouleront du 29 janvier 2021 au 2 février 2021 à Bourg de Péage. Un protocole « bulle sanitaire » est mis en place avec tests des joueuses et du staff avant et pendant la compétition.

Deux dates (7 et 21 février 2021) ont été définies avec les Comités pour l'organisation de la phase territoriale Inter Comités. Ces dates sont susceptibles d'évoluer en fonction de la crise sanitaire.

Concernant les Inter Pôles masculins, Marc FERRON informe que la formule sera revue. Il félicite l'ensemble des jeunes du Pôle pour leur comportement exemplaire durant cette période et en l'absence de compétition.

4 jeunes en terminale vont postuler en CFCP à la sortie du Pôle et 2 jeunes participeront à un stage national en janvier 2021.

Inquiétude des PPF masculin et féminin sur l'évaluation des jeunes pour la détection en l'absence de compétition.

15) Présentation des perspectives de reprise des compétitions régionales jeunes et adultes

Patrick DEMAIRE et Fabrice MAHIEU informent qu'étant donné le contexte sanitaire et l'incertitude sur les dates de reprise du handball dans des conditions normales pour les jeunes et les adultes, il est convenu avec les Présidents de Comité d'attendre les informations précises du gouvernement avant de proposer aux clubs un calendrier modifié et une nouvelle architecture des championnats régionaux jeunes et adultes.

16) Point CTA sur les différentes réunions en visio conférence sur les JA, JAJ et accompagnateurs territoriaux

Depuis l'arrêt des compétitions fin octobre 2020, la CTA a continué à garder des liens avec les clubs, les JA et JAJ.

4 réunions en visio conférence en lien avec les EDA ont été organisées avec les animateurs « école d'arbitrage ».

2 réunions en visio conférence ont été organisées avec le groupe territorial des accompagnateurs territoriaux.

Yannick PETIT remercie Hervé RIGAL pour la qualité du travail effectué ainsi que l'ensemble des membres de la CTA.

Une réunion plénière de la CTA aura lieu le lundi 21 décembre 2021.

17) Point ITFE sur la continuité des formations en visio conférence

Eric ROBIN informe que l'ITFE a maintenu la continuité pédagogique des formations pendant le confinement et depuis le 30 octobre 2020. Éric souligne la belle implication des stagiaires en formation ainsi que le travail de qualité réalisé par l'ensemble des formateurs ITFE.

18) Cellule intégrité : présentation de la stratégie à mettre en place suite aux différentes réunions fédérales

Philippe LEMAITRE informe que la cellule de signalement est mise en place à la FFHB.

3 formations en visio conférence ont été organisées en présence des élus et salariés référents territoriaux sur les thématiques suivantes : - Connaître les infractions
- Prévenir
- Savoir agir

Philippe rappelle les premières mesures mises en place par la Fédération et les opérations à effectuer par les clubs et les licenciés.

- **Exiger la carte professionnelle** et vérifier sa validité pour toute personne qui encadre une activité sportive contre rémunération. Il s'agit pour les clubs de vérifier que la personne embauchée n'a pas d'incompatibilité avec les missions qu'elle aura à exercer.
- Pour tous les licenciés qui ont des missions d'éducateurs sportifs, de dirigeants, d'arbitres, d'officiels de table et plus largement tous les bénévoles licenciés en contact direct avec des mineurs, ils devront renseigner dans Gesthand l'**attestation d'honorabilité**. À l'appui de cette attestation, une mention « encadrant » sera attachée à leur licence et donnera lieu à un à contrôle auprès du FIJASV (Fichier automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes), ainsi que du bulletin N°2 du casier judiciaire.

Les licenciés qui n'ont aucune activité d'encadrement au sein de leur club ne sont pas concernés par cette attestation.

Pour ce qui concerne le contrôle des accompagnateurs bénévoles non licenciés, il n'est réglementairement pas possible. Bien que cela ne soit pas facile, notamment pour les interventions ponctuelles, il est conseillé de licencier ces bénévoles et de leur demander de renseigner l'attestation d'honorabilité.

La saison 2020/2021 est une année transitoire de lancement du dispositif. La première étape a été réalisée avec l'envoi par la Fédération d'un mail à tous les licenciés demandant aux encadrants de télécharger dans Gesthand l'attestation d'honorabilité. Pour les licences délivrées en cours de saison, un envoi sera fait tous les trimestres.

L'actualisation de l'onglet « Organe » dans Gesthand permettra aux clubs de renseigner la composition de leur Bureau Directeur et début janvier 2021 ils devront saisir dans Gesthand leurs encadrants éducateurs sportifs et dirigeants bénévoles.

A partir de la saison prochaine, tout se fera à la prise de licence en début de saison.

La période est un peu compliquée et peu propice aux réunions mais Philippe LEMAITRE, qui ne souhaite pas travailler seul sur ce dossier, dit vouloir réunir, sous une forme à définir, tous les membres de la cellule intégrité, validée par ce Conseil d'Administration, en début de d'année. Tout est à construire dans cette cellule, mais il conviendra d'abord d'arrêter collectivement un mode de fonctionnement cohérent sur l'ensemble du territoire Normand, qui garantisse la stricte confidentialité des dossiers à traiter.

Cette réunion pourrait avoir lieu après le séminaire national de formation des référents territoriaux intégrité prévu les 13 et 14 janvier 2021. Philippe échangera avec Éric ROBIN pour convenir d'une date et d'un contenu.

Un des axes de travail envisagé serait d'élaborer, en complément des outils mis à disposition par le ministère chargé des sports, un guide de bonnes pratiques avec des points de vigilance et des conseils aux clubs, notamment pour l'encadrement des mineurs.

19) Axe féminisation : présentation et échange sur la stratégie 2021

La valorisation des dirigeantes de club, des encadrantes d'équipes en formation, des arbitres féminines sera mise en place dès 2021. Camille DAVION souhaite également composer un groupe de travail qui réunira des dirigeantes de clubs, arbitres et jeunes arbitres et entraîneuses afin de proposer un plan d'action en lien avec le projet fédéral.

20) Pôle Développement

Point sur les services civiques validés

11 services civiques ont été validés par la Ligue depuis octobre 2020.
8 jeunes sont entrés dans une démarche de formation ITFE.

Présentation des avancées dans la construction du nouveau site internet de la Ligue

Laëtitia HARLE présente le nouveau site internet de la Ligue qui est en cours d'élaboration avec un prestataire. Il sera complet, facilement accessible et permettra à tous les acteurs du handball de trouver facilement une information sur l'ensemble des Commissions et axes de la Ligue. Ce nouveau site sera finalisé et testé en janvier 2021.

Information sur le report du Normandie Avenir du 13 au 16 mai 2021

Laëtitia HARLE informe que le CFAIE de Val de Reuil est disponible pour accueillir l'organisation du Normandie Avenir du 13 au 16 mai 2021. Une demande auprès de la Mairie a été effectuée pour la mise à disposition des gymnases.

Réunion Pôle développement

Une réunion en visio conférence du Pôle développement avec l'ensemble des élus et salariés des Comités a eu lieu le 16 décembre 2020. Cette réunion a permis de présenter les actions et objectifs partagés avec les Comités sur cette Olympiade.

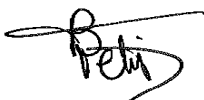
21) Information sur le match France / Serbie

Ce match international aurait dû se dérouler à huis clos en raison de la crise sanitaire. Des coûts financiers auraient été engagés par la Ligue sans aucune possibilité de recettes. Dès le 30 novembre 2020, un échange a eu lieu entre le Président de la Ligue et le Président de la FFHANDBALL. Compte tenu de cette situation, il a été convenu de ne pas organiser ce match à Rouen, mais à proximité de la Maison du handball.

Le Président de la FFHANDBALL s'est engagé à donner priorité à la Ligue de Normandie de Handball pour l'organisation d'un prochain grand évènement international lorsque la situation sanitaire sera redevenue normale.

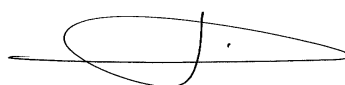
Fin de réunion à 22h30.

Béatrice PETIT



Secrétaire Générale

Nicolas MARAIS



Président